



DECLARATION CGT Education 91 au CHSCT-D du 28 septembre 2017

Si l'année scolaire précédente s'est achevée pour certain-e-s avec l'espoir d'un avenir en marche, cette rentrée montre que nous allons bel et bien reculer.

La **réforme du Code du Travail** ordonnée par le gouvernement acte pour celles et ceux qui en douteraient encore la précarité généralisée, dans le secteur privé comme dans la fonction publique.

Ainsi le gouvernement multiplie les annonces contre les fonctionnaires : Rétablissement du jour de carence, annonce de la possibilité d'étendre l'autonomie des chef.fes d'établissements en leur donnant le pouvoir sur le recrutement, mais également, et cette réforme résonne concrètement ici et maintenant, la suppression des CHSCT.

Alors que l'on connaît la difficulté de leur mise en place dans la Fonction Publique, la fusion des Instances, signe de fait la fin des CHSCT. Avec un accord majoritaire il sera possible de conserver des délégué.e.s du personnel, mais le CHSCT est, lui, définitivement enterré. Même si les syndicats majoritaires le veulent, il ne sera pas possible de conserver une instance à part, dédiée aux questions de santé et de conditions de travail.

Chaque année, selon les sources officielles de la CNAM, c'est 500 accidents du travail mortels en France et tout autant de décès causés par des maladies professionnelles. La suppression des CHSCT c'est un permis de tuer donné au patronat. Alors que l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) lance une grande enquête sur les conduites addictives au travail, en raison de l'explosion des salarié.e.s déclarant consommer pour tenir le coup, la meilleure conduite à tenir, c'est, selon notre gouvernement de supprimer tout contre pouvoir des salarié.e.s pour faire valoir leur droit à la santé et au bien-être.

D'autant que les conditions de travail de nos collègues sont loin de s'améliorer : les classes surchargées, le manque de moyens en personnels de remplacement, de santé et de vie scolaire n'accompagnent pas la hausse démographique. Pour y faire face, depuis des années, il y a eu un recours massif aux **contrats aidés** qui sont devenus la seule solution pour éviter l'explosion. Pourtant, durant l'été, le gouvernement a annoncé brutalement la fin de ces dispositifs, tout en promettant une sanctuarisation de l'Ecole.

Cependant, dès la rentrée, il est apparu que les promesses gouvernementales n'étaient qu'un mensonge de plus. L'Education Nationale sera bien victime de coupes sombres. Dans le seul département de l'Essonne, ce sont environ 200 personnes qui seront touchées. Alors que l'administration prétend vouloir travailler à un allègement des tâches des directeurs d'école, avec 150 suppressions d'emplois, les postes d'assistance administrative seront les plus touchés. De plus, de nombreux contrats aidés dans les collectivités territoriales, eux aussi menacés, interviennent dans les établissements scolaires.

Cette suppression des contrats aidés est donc un véritable plan social, d'une violence inouïe, pour des personnes déjà précaires que l'on renvoie à Pole Emploi.

Les contrats aidés étant devenus indispensables, des écoles, des collèges et des lycées se trouveront en difficulté. Pour donner un visage à ces collègues, au lycée Marcel Pagnol d'Athis-Mons, le mois prochain, nous devons donc dire au revoir à Françoise, un des piliers de l'équipe d'intendance actuelle, d'une gentillesse extrême et d'une grande efficacité. Ces personnels répondent à des besoins pérennes. Il est nécessaire de transformer les CUI en postes statutaires de la fonction publique !

On le voit, les raisons de la colère sont nombreuses, nous continuerons donc à porter et défendre les revendications des collègues dans les instances et dans la rue !